



Communiqué de presse

Repenser l'aide des élèves en difficulté, sans tabou

Pour faire face aux difficultés d'apprentissage de certains élèves, l'éducation nationale a testé de nombreuses approches.

Après les classes d'adaptation qui stigmatisaient les élèves, ceux-ci ont été accueillis dans des classes ordinaires avec l'appui d'enseignants spécialisés et de rééducateurs. Se consacrant aux plus grandes difficultés, ces interventions des RASED (Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) n'ont pas pu « tout » résoudre. De nouveaux dispositifs ont été mis en œuvre : accompagnement scolaire avec l'appui des municipalités et des centres sociaux, contractualisation dans le cadre de PPRE (Programmes Personnalisés de Réussite Educative), et maintenant deux heures d'aide personnalisée par les enseignants de l'école.

Il est vrai que les besoins sont divers entre « le coup de pouce », la reprise du cours avec une méthode adaptée à un handicap ou à un trouble de l'apprentissage (dyslexie, dyscalculie...), ou encore l'accompagnement psychologique d'un trouble comportemental.

À l'heure actuelle, tous ces dispositifs se superposent et s'entremêlent.

Aussi, afin de ne pas réduire cette question à la seule sédentarisation de 3 000 postes, la PEEP demande que l'aide aux élèves en difficulté soit redéfinie, recentrée, clarifiée et réorganisée de manière

- à prendre en charge durablement la diversité des besoins,
- à ne plus faire d'amalgame entre difficultés sociales et difficultés scolaires,
- à clarifier les missions de chacun pour que les parents puissent s'y retrouver.

La PEEP demande aussi qu'un processus d'évaluation précis soit mis en œuvre afin de mesurer les apports des différentes structures et les résultats obtenus par les enfants pris en charge, et d'ajuster au plus près les outils nécessaires à la prise en charge des élèves.

Afin que tous les élèves aient les mêmes chances dans l'école de demain.

Le 17 novembre 2008